

L'ETENDARD.
Journal Quotidien, paraissant le matin et le soir.
BUREAU: 22 RUE ST-JACQUES.
ABONNEMENT POUR LA VILLE
UN AN \$4.00
SIX MOIS \$2.50
ABONNEMENT POUR LA CAMPAGNE:
UN AN \$5.00
SIX MOIS \$3.00
ABONNEMENTS A L'ETRANGER:
Pour l'Amérique, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union postale, l'abonnement est de \$10.00 par an.
Pour les Etats-Unis, il est de \$12.00 par an.
EDITION HEBDOMADAIRE.
ABONNEMENT \$1.00 par semaine.
Cet édit de huit grandes pages de matière à lire, paraît une fois par semaine, le dimanche, et est en vente à la même adresse que le journal.

L'ETENDARD
F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction
M. J. A. PRENDERGAST, Administrateur.

TARIF DES ANNONCES
Par ligne
Première insertion \$0.10
Autres insertions, si publiées tous les jours \$0.05
de \$0.03
de \$0.02
de \$0.01
Un mois, tous les jours \$1.00
Deux mois, ... \$2.00
Trois mois, ... \$3.00
Six mois, ... \$5.00
Un an, ... \$10.00
Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centimes
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.
Demandes d'emploi.
Demandes de domestiques ou employés.
Annonces pour chambre ou pension.
Annonces pour objets perdus ou trouvés.
AVIS
Toutes Notices et Avis Spéciaux en faveur de Manufactures ou de Corporations privées ou publiques, etc., seront insérés à raison de vingt centimes la ligne.

2^{me} ANNEE

MONTREAL, LUNDI, 9 JUIN 1884.

No. 105

Deux Mariages à l'Américaine

(No. 22)
—Où, certainement... Ça va... ça va... et ça ne va pas. Il n'y a rien de plus aimable et de plus charmant que miss Percival; mais, enfin, j'ai du mérite à la reconnaître, car, là, entre nous, je joue un rôle ingrat et ridicule, un rôle qui n'est pas de mon âge. J'ai l'air d'un amoureux, moi; je n'ai pas l'âge de confidants.
—Des confidants?
—Où, mon cher, des confidants! Voilà mon emploi dans cette maison! Tu nous regardes tout à l'heure... Eh! bien, sache-toi que nous parlions de toi, mon cher, de toi, rien que de toi! Et c'est la même chose tous les soirs. Des questions à n'en plus finir. "Vous avez été élevés ensemble? Vous avez pris des leçons tous les deux avec l'abbé Constant? Il sera bientôt capitaine? Et après?—Commandant?—Et après?—Colonel, catèra... catèra..." Ah! Jean, mon ami Jean, si tu voulais faire un beau rêve!
Jean se fâcha, s'emporta presque. Paul fut très étonné de cet accès de brusque irritation.
—Qu'est-ce que tu as? Il me semble que je n'ai rien dit.
—Je te demande pardon. J'ai eu tort; mais aussi, pourquoi le passe-t-il par la tête une idée tellement absurde!
—Ah! toi...
—Comment! ah! moi?... Si je l'ai eue, tu peux l'avoir... Tu vaux mieux que moi...
—Paul, je t'en supplie...
Le malaise de Jean était évident.
—N'en parlons plus... Ce que je voulais dire, en somme, c'est que miss Percival me trouve bien gentil, bien gentil, bien gentil; mais, quant à me prendre au sérieux, jamais elle ne prendra au sérieux cette petite personne-là. Je vais me rabattre sur madame Scott, sans grande confiance... Vois-tu, Jean, je m'amuserai dans cette maison-là, mais je n'y ferai pas mes frais.
Paul se rabattit sur madame Scott; mais, dès le lendemain, il eut la surprise de se heurter à Jean; celui-ci, en effet, se mit à venir prendre place, très régulièrement, dans le cercle particulier de madame Scott, qui, tout comme Bettina, avait sa petite cour. Ce que Jean venait chercher là, c'était une protection, un abri, un lieu d'asile.
Le jour de ce retourable entretien sur les mariages sans amours, Bettina, elle aussi, pour la première fois, avait senti soudainement s'éveiller en elle ce besoin d'aimer qui dort, mais pas très profondément, dans le cœur de toutes les jeunes filles. La sensation avait été la même, au même moment, et dans l'âme de Jean, et dans l'âme de Bettina. Lui, épanouissant, s'était brusquement réjoui en arrière. Elle, au contraire, s'était laissée aller, dans toute la naïveté de sa plume innocente, à cette accélération d'émotion et d'attendrissement.
Elle tendait l'amour... Si c'était l'amour! L'homme qui devait être sa pensée, sa vie, son âme, c'était lui, c'était Jean! Pourquoi non? Elle le connaissait mieux qu'elle ne connaissait tous ceux qui depuis un an, avaient tourbillonné autour de sa fortune, et dans ce qu'elle savait de lui, rien n'était fait pour décourager la confiance et l'amour d'une honnête fille. Loin de là!
Tous deux, en somme, faisaient, bien, tous deux étaient dans le devoir et dans la vérité; elle, en se levant; lui, en résistant; elle, en ne songeant pas une minute à l'obscureté de Jean; à sa pauvreté; lui, en riant devant cette montagne de millions, comme il aurait ri devant un centime, elle, en pensant qu'elle n'avait pas le droit de discuter avec l'honneur.
Voilà pourquoi, à mesure que Bettina se faisait plus tendre et s'abaissait avec plus de franchise au premier appel de l'amour, plus Jean se sentait venir, de jour en jour, plus sombre et plus agité. Il n'avait pas seulement peur d'aimer; il avait peur d'être aimé.
Il aurait dû rester chez lui, ne pas venir... Il avait essayé, il n'avait pas pu. La tentation était trop forte et l'empire... Il arrivait donc, il venait assister à la messe, les mains tendues, le sein serré aux lèvres et le cœur dans les yeux. Tout ce qu'il disait: "Esprit de Dieu, esprit de Dieu, et si nous le pouvons, aimons-nous..."
La peur le rendait... Ces deux mains qui allaient au-devant de l'embrassement de ses deux mains, c'est à peine s'il osait les toucher. Il craignait de s'échapper à ce regard ardent et inquiet, et curieux, cherchant son regard, et tremblant devant la nécessité de parler à Bettina, devant la nécessité de l'embrasser. C'est alors que Jean se réfugiait auprès de madame Scott, et c'est alors que madame Scott recueillait des paroles indécentes, émaillées, troublées, qui ne s'adressaient pas à elle.
Suzie ne pouvait guère ne pas s'y méprendre. Des sentiments encore vagues et confus qui l'agitaient, Bettina ne lui avait rien dit. Elle regardait et caressait le secret de son amour naissant, comme un avaré garde et caresse les premiers louis d'or de son trésor... Le jour où elle verrait clair dans son cœur, le jour où elle verrait clair dans son cœur, elle comme elle parlerait, elle comme elle se sentait heureuse de tout dire à Suzie!
Madame Scott avait fini par s'attribuer l'honneur de cette mélancolie de Jean, qui prenait de jour en jour, un caractère plus marqué. Elle en était flattée, mais chagrine en même temps. Elle était Jean en grande affection, cela l'empêchait de penser que, s'il était triste et malheureux, c'était à cause d'elle.
Suzie avait d'ailleurs, le sentiment de son innocence. Avec les autres, quelquefois elle était un peu coquette. Les tourterelles un peu, mais elle n'avait pas un grand crime! Elle n'avait rien à faire, les autres, ils n'étaient bons à rien; cela les occupait, tout en l'amusant; cela leur faisait passer le temps, et à elle aussi... Mais Suzie n'avait pas à se rapprocher d'avoir été coquette avec Jean. Elle se rendait compte de son mérite et de sa supériorité; il valait mieux que les autres; c'était l'homme à souffrir sérieusement, et c'était là que madame Scott ne voulait pas. Aussi déjà, à deux ou trois reprises, avait-elle été sur le point de lui parler bien doucement, bien affectueusement, mais elle avait réfléchi... Jean allait partir pour une vingtaine de jours; à son retour, si cela était encore nécessaire, elle lui ferait un peu de morale et s'en irait s'en prendre de telle manière que l'amour ne viendrait pas se jeter solemnellement à la travers de leur amitié.
Donc Jean partait le lendemain... Bettina avait insisté de toutes ses forces pour qu'il vint passer cette dernière journée à Longueuil et pour qu'il dînât au château. Jean avait refusé, alléguant ses occupations à la veille de ce départ. Il arriva le soir vers dix heures et demie; il était venu à pied; à plusieurs reprises, sur la route, il avait failli retourner sur ses pas.
—Si j'avais du courage, se disait-il, je ne le reverrais pas. Je pars demain et ne reviendrai plus à Souigny; tant qu'elle y sera... ma résolution est prise et bien prise.
Mais il continua son chemin; il voulait la voir encore... pour la dernière fois.
Dès qu'il entra dans le salon, Bettina accourut au-devant de lui.
—C'est vous, enfin!... Comme il est tard!
—J'ai été très occupé.
—Et vous partez demain?
—Oui, demain.
—De bonne heure?
—A cinq heures du matin.
—Vous vous en irez par la route qui longe le mur du parc et traverse ensuite le village?
—Oui, c'est bien par cette route-là que nous partons.
—Pourquoi est-ce d'aussi grand matin? Je serais allée vous voir passer et vous dire adieu du haut de la terrasse.
Bettina tenait et gardait dans sa main la main de Jean, qui était brûlante. Celui-ci se dégagea doucement par un effort.
—Il faut, dit-il, que j'aille saluer votre sœur.
—Tout à l'heure... elle ne vous a pas vu... Il y a dix personnes autour d'elle... Venez vous asseoir un peu, là, près de moi.
Il fut obligé de s'asseoir à ses côtés.
—Nous aussi, dit-elle, nous allons partir.
—Vous?
—Oui, nous avons reçu, il y a une heure, une dépêche de mon beau-frère qui nous a causé une bien grande joie. Il ne devait revenir que dans un mois; il revient dans deux jours; et il s'embrasse après demain matin à New-York sur le Labrador... Nous irons l'attendre au Havre... Nous partirons après-demain. Nous emmenons nos enfants. Cela leur fera du bien de passer une dizaine de jours au bord de la mer... Comme il sera content, mon beau-frère, de vous connaître!... Il vous connaît déjà. Nous avons parlé de vous dans toutes nos lettres. Je suis sûre que vous vous entendrez à merveille avec lui. Il est excellent... Vous resterez là-bas combien de temps?
—Vingt jours.
—Vingt jours... dans un camp?
—Oui, mademoiselle, le camp de Cercottes.
—Au milieu de la forêt d'Orléans. Je me suis fait expliquer cela ce matin par votre parrain. Je suis content d'aller à l'avant de mon beau-frère, mais, en même temps, je suis un peu fâché de partir: sans cela tous les matins j'aurais fait une petite visite à votre parrain... Il m'aurait donné de nouvelles. Voulez-vous dans une dizaine de jours, écrire à ma sœur une toute petite lettre de quatre lignes... cela ne vous prendra pas beaucoup de temps... pour lui dire comment vous vous portez et pour lui dire aussi que vous ne nous oubliez pas?
—Oh! quant à vous oublier... quant à perdre le souvenir de votre grâce, de votre bonté... jamais mademoiselle, jamais!
Sa voix était tremblante. Il eut peur de son émotion. Il se leva.
—Je vous assure, mademoiselle, qu'il faut que j'aille saluer votre sœur... Elle me regarde... Elle doit être étonnée...
Il traversa le salon. Bettina le suivait des yeux. Madame Norton venait de s'installer au piano pour faire valser un peu les jeunes gens. Paul de Lardens s'approcha de miss Percival:
—Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle?
—Non, dit-elle, répondit-elle, je crois bien que je viens de promettre à monsieur Jean.
—Enfin, si ce n'est pas lui... ça sera moi!
—C'est entendu.
Bettina s'en alla vers Jean, qui venait de s'asseoir auprès de Miss Scott.
—J'ai fait un gros songe, lui dit-elle, M. de Lardens est venu m'inviter, et je lui ai répondu que je vous avais promis cette valse... Oui, n'est-ce pas, vous voulez bien?
Conduire ses pas dans le tourbillon de la valse, respirer le parfum de ses cheveux... Jean se sentait à bout de force... Il n'osa pas accepter.
—Je suis désolé, mademoiselle. Je ne puis pas... je suis souffrant ce soir. J'ai tenu à venir pour ne pas partir sans vous faire mes adieux, mais danser, non, je ne pourrais pas.
Madame Norton venait d'attaquer le prélude de la valse.
—Eh bien! dit Paul, en arrivant tout joyeux, est-ce lui, mademoiselle, est-ce moi?
—C'est vous, dit-elle tristement, sans quitter Jean des yeux.
Elle était très troublée et répondit cela sans trop savoir ce qu'elle disait. Elle regretta tout de suite, d'avoir accepté. Elle aurait voulu rester là, près de lui... Mais il était trop tard. Paul la prit par la main et l'emmena.
Jean se leva. Il le regardait les deux, Bettina et Paul. Un nuage lui passa devant les yeux. Il souffrait cruellement.
—Je n'ai qu'une chose à faire, se dit-il, profiter de cette valse et partir... Demain matin, j'écrirai quelques lignes à madame Scott pour m'excuser.
Il regarda la porte... Il ne regardait plus Bettina.
—S'il l'avait regardée il serait resté.
Mais Bettina le regardait, et tout d'un coup elle dit à Paul:
—Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais je suis un peu lasse... Arrêtons-nous, je vous prie... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?
(A Continuer.)

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

REPRODUCTIONS.

L'encyclique "Humanum Genus."

(De l'Univers.)
Il n'y a qu'une voix dans le monde catholique pour saluer par un seul cri d'admiration et de reconnaissance la parole qui, de Rome, vient de retentir sur toute la chrétienté. Jamais peut-être cette parole magistrale et souveraine, qui dénonce le fléau du temps présent, qui démontre et stigmatise ses causes antiques, n'avait eu de tels accents. C'est le parce qui se plaint avec une douce amertume; c'est le docteur qui enseigne et avertit avec une vigueur dont les coups sont faits pour ébranler toute résistance; c'est le médecin qui, touchant le mal d'un doigt sûr, montre avec une serene confiance les remèdes efficaces et les met à la portée de tous; c'est le pasteur qui ramène les errants vers la vérité, et qui assure les pas de ceux qui n'ont cessé de la suivre.
A l'avance, d'après ce qu'on avait de l'encyclique, les partisans de la secte qu'elle démasque et qu'elle condamne, étaient efforcés de parer le coup qui leur menaçait. La franc-maçonnerie, disaient-ils, n'avait rien d'occulte. Ses mystères, si elle en avait, n'étaient que des artifices de la bienfaisance, et son action, bien loin d'être funeste aux peuples, avait depuis longtemps et devait garder pour complices tous ceux qui ont souci de la liberté des hommes et de leur égalité comme de leur fraternité. Vainement! Comme s'il avait prévu ces décrets, qui en effet ne sont pas nouveaux, le Saint-Père, en renouvelant les anathèmes de ces prédecesseurs, établit par une argumentation lumineuse que ces hypocrisies ont fait leur temps et ne trompent plus personne. Ainsi que nous le disions il y a peu de jours, il justifia par des raisons décisives la sollicitude sévère avec laquelle l'Eglise n'a cessé de prémonir ses fidèles contre ces illusions qui à tousjours ont de l'intérêt de la secte d'entretenir, afin de mieux atteindre, en les cachant, ses vraies desseins. Désormais ces faux-fuyant ne sont plus de mise. A quelque rang qu'on soit placé dans cette hiérarchie du diable, inventée par la franc-maçonnerie pour assurer le succès de son œuvre, l'on ne sera plus admis à prétendre d'aucune bonne foi pour excuser des compromissions qui, de leur vrai nom, doivent s'appeler des reniements.
Dans cette magnifique synthèse des erreurs que cherche à propager la franc-maçonnerie et des vérités qu'il convient, à l'encontre, de professer et de répandre, l'esprit pénétrant et vigoureux de Léon XIII n'a rien omis. Ceux qui faussent la notion de l'autorité sociale y sont repris aussi bien que ceux qui veulent dissocier la famille par une législation qui s'attaque au caractère religieux et à l'indissolubilité du mariage, comme à la foi de l'enfance par l'éducation neutre et athée. Ceux qui, par l'abus du consanguinité de l'union, ont voulu égarer le catholicisme libéral, revêtus de tous les savons, quelle que soit la doctrine et les fausses idées modernes, sont avisés de nouveau que c'est "la grande erreur du temps présent" et que la religion catholique, étant seule véritable, ne peut que consentir à se voir, par "la dernière des injures et des injustices", mise en parallèle dans les institutions sociales où elle a sa place, avec les autres religions. Combien moins peut-on supporter qu'elle soit l'objet de mesures persécutionnelles comme celles dont on cherche à l'accabler en divers pays!
A cet égard, et bien que le Souverain Pontife ne désigne pas nommément la France, il sera facile de reconnaître que son gouvernement, à la tête duquel sont des franc-maçons notoires, encoeur directement les remontrances du Pape, dénonçant spécialement l'indignation du monde et soumettant aux anathèmes de l'Eglise les lois "qui annulent pour résultat de diminuer notablement le nombre des ministres du sanctuaire et de réduire toujours davantage leurs moyens indispensables d'action et d'existence", celles qui placent "sous la dépendance et le bon plaisir d'administrateurs civils" les biens ecclésiastiques, ainsi qu'on le fait en ce moment pour les caisses de retraites d'ecclésiastiques, si énergiquement défendues par Mgr Freppel; celles qui ont "supprimé ou dispersé les communautés religieuses" sans parler d'une foule d'autres qui avaient pour but de préparer, ou qui ont pour fin de compléter ces attentats. Que peuvent répondre ceux qui nous gouvernent à cette accusation solennelle, si clairement établie sur l'évidence même des faits!
De même, si le gouvernement italien, comme agent direct, est plus coupable qu'aucun autre de l'entreprise abominable dont se plaint le Pape lorsqu'il montre les sectaires acharnés à détruire, après le pouvoir temporel, garantie du libre exercice de son autorité spirituelle, ce pou-

